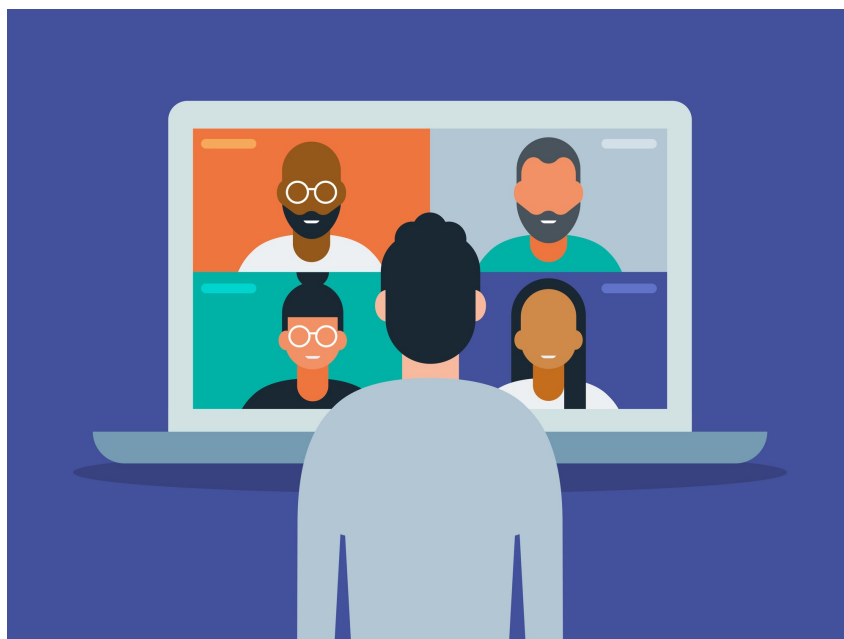




COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 juin 2021



Allo ? vous allez être mis en relation avec le remplaçant virtuel

Dans la restitution faite du Grenelle de l'éducation, une petite phrase aurait pu satisfaire la FCPE dans son engagement sur le remplacement des enseignants absents. « Tout élève doit pouvoir suivre le nombre d'heures de cours qu'il doit avoir ».

Mais force est de constater qu'une nouvelle fois, les propositions citées ne sont pas à la hauteur des besoins des élèves. En effet, dans le second degré, la solution explorée et à moindre coût humain serait ... la continuité pédagogique. Autrement dit le tout en ligne : cours à distance et peut-être même préenregistrés et des « temps pour des projets ». Derrière cela il s'agit de comprendre qu'une fois de plus l'école se fait dans les familles : les élèves seraient plongés dans du temps personnel de travail sans véritable accompagnement, livrés à eux-mêmes pour potentiellement apprendre de nouveaux concepts.

La FCPE rappelle ici un point essentiel : l'obligation d'assiduité des élèves s'exerce bien sur un temps de présence dans l'établissement ! Pour apprendre les enfants et les jeunes ont besoin d'être dans l'établissement, d'échanger avec les différents personnels éducatifs et surtout de construire de la coopération avec les autres élèves, autrement que par les réseaux sociaux ou diverses plateformes en ligne qui ne sont pas accessibles pour toutes et tous.

Et si la crise sanitaire a forcé la discontinuité pédagogique, il ne s'agit nullement de considérer qu'elle est une solution pérenne pour former les élèves du second degré. La FCPE n'oublie pas que la prétendue continuité pédagogique a accru les inégalités scolaires, en prise directe avec les conditions de vie des élèves.

Monsieur le ministre, vous avez annoncé investir dans l'humain et organiser le remplacement des enseignants absents dans les établissements en fait partie !

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente

sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

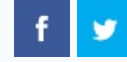
fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillemlou :

06 82 81 40 82 /

fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)